

ultimatum

LE JOURNAL DE LA COALITION LARGE DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE (CLASSE)

LE MOUVEMENT SE PROPAGE!



LA MANIFESTATION DE DÉCLENCHEMENT DE LA GRÈVE, ORGANISÉE PAR LA CLASSE LE 23 FÉVRIER, RASSEMBLA 15 000 PERSONNES DANS LES RUES DE MONTRÉAL

Grève générale illimitée : un choix nécessaire

MARTIN ROBERT, ÉTUDIANT EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Un vote décisif nous attend. La population étudiante devra décider si elle utilisera, pour bloquer la hausse des frais de scolarité adoptée en avril 2011, son arme la plus puissante : la grève générale illimitée. Une telle décision ne se prend pas à la légère, ainsi faut-il en peser les risques. Deux scénarios s'offrent à nous.

Premièrement, voter contre la grève générale illimitée lorsqu'elle sera soumise à nos assemblées générales, ou encore, ce qui revient au même, ne pas voter du tout. Si une telle option gagne la faveur d'une majorité d'associations étudiantes, nous aurons la garantie que la nouvelle hausse sera appliquée. Ne nous leurrions pas : le gouvernement Charest n'a visiblement pas l'intention de revenir sur cette décision. Après la multitude de manifestations et d'actions étudiantes des deux dernières années, on ne pourra pas accuser le mouvement étudiant de ne pas avoir tout essayé pour le convaincre, voire le forcer à reculer sur cette décision. Fort de l'appui de toutes les chambres de commerce, des instituts économiques, des chef-fe-s de grandes entreprises et des recteurs et rectrices d'université, le gouvernement s'obstine dans sa position. Il n'est donc plus raisonnable de croire que sans une grève générale illimitée, le gouvernement Charest soit disposé à abandonner ou modifier la hausse de 2012. Il s'agit là d'une vérité, que l'on soit pour ou contre cette hausse.

Deuxièmement, voter en faveur de la grève générale illimitée dans un nombre suffisant d'associations étudiantes au Québec et ainsi engager un bras de fer contre le gouvernement. S'agirait-il d'une garantie de victoire ? Pas du tout. Rien n'est garanti en politique. Entrer en grève implique de risquer l'échec... mais constitue également notre meilleure chance de l'emporter. L'histoire nous montre que, sans être infaillible, la grève générale illimitée est le seul moyen d'action qui ait permis de contrer d'importantes décisions gouvernementales, qui auraient autrement dégradé la condition étudiante. Depuis 1968, neuf grèves étudiantes générales ont eu lieu au Québec, parmi lesquelles sept ont mené à une victoire complète ou au moins satisfaisante pour le mouvement étudiant. Le gel de frais de scolarité pendant plus de 20 ans au Québec (1968-1990), ayant ouvert les portes des universités à des dizaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants - dont la majorité des ministres du gouvernement Charest - compte parmi ces victoires.

Cela dit, une grève générale illimitée implique de grands chambardements dans le calendrier académique du Québec et peut, certes, impliquer des désagréments individuels

immédiats. Il peut même sembler paradoxal de quitter volontairement les bancs d'école le temps d'une grève alors même que le but est de favoriser l'accession la plus large à ces mêmes bancs d'école. Mais les risques sont moins grands qu'on pourrait le croire a priori. En effet, il n'est jamais arrivé qu'une telle grève entraîne l'annulation de la session de qui que ce soit au Québec. Ce serait impensable pour le gouvernement, de même que pour le « marché du travail » qui attend les diplômé-e-s. Une grève générale illimitée doit donc déboucher sur des négociations, ce qui constitue sa force particulière. À cela s'ajoute la visibilité qu'une telle mobilisation procure au mouvement étudiant, tant au niveau médiatique qu'au sein de la population étudiante. En outre, la grève libère du temps pour que la population étudiante s'adonne à l'organisation d'actions politiques d'envergure, autrement plus efficace en temps de grève.

Soyons clair-e-s, on ne fait pas la grève par amour du slogan, mais parce qu'on le juge nécessaire. On ne fait pas la grève - même s'il peut toujours y avoir des gens mal intentionnés - par envie de manquer quelques cours, mais parce que l'on souhaite mettre en commun notre temps pour établir un sérieux rapport de force avec le gouvernement. La population étudiante actuelle n'a pas décidé de faire face à une hausse massive des frais de scolarité en 2012. Le gouvernement l'a imposée. Et l'attaque est telle qu'elle marque un point de non-retour à partir duquel l'éducation sera considérée comme une marchandise pour des générations à venir.

Alors, notre génération baissera-t-elle les bras devant les choix du Parti libéral pour l'éducation de demain, ou prendra-t-elle au contraire le noble risque de la résistance ? Ceux et celles qui penseront éviter cette réflexion en se défilant lors des votes de grèves ou en choisissant une neutralité impossible voteront malgré elles et eux pour l'inertie. Souvenons-nous que nous sommes tous et toutes dans le même bateau, qui tangue dans la tempête. Soit nous continuons à ramer au rythme du tambour, soit nous quittons notre poste et prenons en main le gouvernail. Décidons. Les récifs approchent.

VERS LA
GRÈVE GÉNÉRALE

Histoire des grèves étudiantes au Québec

1968 : « NÉGOCIER, C’EST SE FAIRE FOURRER »

Le système d’éducation n’arrive pas à s’adapter assez vite à la croissance rapide de la population étudiante, créant une situation d’insatisfaction aiguë. On refuse l’accès à l’université à plus de 4000 étudiants et étudiantes qualifié-e-s, faute de places et de professeur-e-s disponibles. Les étudiants et étudiantes n’en peuvent plus : on déclare le « pouvoir étudiant ». L’Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) se retire des comités gouvernementaux en déclarant que « négocier, c’est se faire fourrer ».

Le 8 octobre, la grève débute de façon tout à fait impromptue au Collège Lionel-Groulx. Occupant l’institution, l’association étudiante revendique la création d’une deuxième université de langue française à Montréal, la clarification de la position du ministre sur les prêts et bourses et une solution aux problèmes de communications du cégep. L’assemblée générale précise que ses revendications s’inscrivent dans une contestation globale du capitalisme. Rapidement, la province s’embrase : quinze cégeps sur les vingt-trois créés l’année précédente votent la grève; plusieurs sont occupés. Après deux semaines de grève ponctuées de plusieurs manifestations, dont une qui rassemble 10 000 personnes à Montréal, les grévistes rentrent en classe. Mais la contestation reprend de plus belle suite à des menaces d’expulsion des étudiants et étudiantes impliqué-e-s ayant manqué plusieurs cours. Les occupations se renouvellent et obtiennent l’abolition de l’obligation de présence au cours, premier pas vers la reconnaissance de fait du droit de grève.

De plus, la grève force l’accélération de la construction de l’Université du Québec à Montréal (UQAM).

1974 : LE DOUBLÉ

Le 9 octobre, cinq cégeps déclenchent la grève en opposition à l’imposition des Tests d’aptitudes aux études universitaires (TAEU). Ces tests sont décriés parce qu’ils ne s’appliquaient pas aux anglophones et faisaient appel à une culture « bourgeoise », désavantageant de prime abord les futur-e-s universitaires provenant des classes populaires. Alors que le mouvement de grève prend de l’ampleur, le ministre de l’Éducation concède le retrait des TAEU le 1er novembre.

D’autre part, le gouvernement procède à des restrictions dans les critères d’admissibilité au régime de prêts et bourses, ce qui entraîne des retards importants dans les versements des prestations.

La grève s’amorce au cégep de Rimouski, alors que 300 personnes doivent abandonner les cours par manque de moyens financiers. Le gouvernement met en place quelques mesures d’urgence. En guise de réplique, le mouvement de grève paralyse 33 cégeps dès le 25 novembre et rallie des universités et des écoles secondaires.

Le 1er décembre, le ministre soumet ses pro-

positions « finales » : il accepte « d’étudier » l’abolition de la contribution parentale et la diminution de la contribution étudiante. Insatisfait de ces maigres concessions et enhardi de ses 40 institutions en grève dont une vingtaine occupée, le mouvement étudiant appelle à la reconduction de la grève.

Le 12 décembre, 3 000 étudiants et étudiantes en colère envahissent les rues de Montréal pour exiger la poursuite des pourparlers. Le lendemain, le ministre fait plusieurs concessions dans les prêts et bourses jugées suffisantes pour que le mouvement consente à une trêve.

1978 : UNE OFFENSIVE MESURÉE

Sans coordination nationale ni préparation, l’association étudiante du cégep de Rimouski décide le 7 novembre 1978 de mettre fin à la « trêve » de 1974. Rimouski déclenche la grève illimitée en revendiquant la gratuité scolaire (promise par le Parti Québécois), et plusieurs améliorations au régime de prêts et bourses.

Une semaine après, quatre associations de l’Est du Québec se joignent au mouvement, au même moment où l’Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) appelle à la grève générale. L’agitation atteint 33 cégeps le 24 novembre. Le 28 novembre, le gouvernement fait ses premières concessions dans le régime des prêts et bourses. Alors que le mouvement de grève, comptant 100 000 grévistes avec l’arrivée de l’UQAM dans ses rangs, démontre son insatisfaction à l’égard des propositions du ministre, le gouvernement est obligé de faire de nouvelles concessions sur les prêts et bourses quelques jours plus tard.

1986 : VICTOIRE DU SYNDICALISME DE COMBAT

Le ministre des Finances Gérard D. Lévesque annonce une hausse des frais de scolarité afin de combler les finances publiques. Du même coup, il décrète des compressions dans le régime de prêts et bourses et dans les budgets des institutions scolaires. Au cours de l’automne, devant l’intransigence du gouvernement, on décide d’appeler à la grève générale.

La grève est déclenchée le 21 octobre et rassemble à son point culminant 30 associations toutes collégiales, à l’exception de l’Association générale étudiante de l’UQAM (AGEUQAM). Le 26 octobre, Claude Ryan annonce le maintien du gel jusqu’au congrès du PLQ en 1988, la préservation de la gratuité scolaire au cégep et l’ouverture de négociations sur une réforme des prêts et bourses. Le réseau de l’Université du Québec (UQ) décide aussi de ne pas percevoir de frais afférents pendant deux ans. Satisfaite mais prudente, l’ANEEQ vote une autre « trêve ».

1988 : UNE OFFENSIVE TÊMÉRAIRE

Après la grève de 1986, le comité de négociations sur les prêts et bourses rencontre à plusieurs reprises le ministre Ryan pour travailler à l’élaboration de la réforme revendiquée par l’ANEEQ. Les négociations stagnent, deux ans après le début des pourparlers. L’ANEEQ suggère alors de mobiliser la communauté étudiante dans le but d’exiger

des améliorations immédiates au régime des prêts et bourses. Cette stratégie neutraliserait aussi toute tentative d’utiliser l’amélioration des prêts et bourses pour justifier un dégel des frais de scolarité.

Le 29 octobre, constatant le succès d’une grève générale de trois jours, un congrès spécial étudiant décide d’appeler à une grève générale illimitée. Ce même jour, le PLQ retire de son programme la promesse du gel des frais de scolarité, mais précise que toute hausse devrait être accompagnée d’une réforme des prêts et bourses.

Au total, 25 associations participent au mouvement de grève pour une durée variant entre 2 et 14 jours. Par contre, le même nombre d’associations signifiant catégoriquement ne pas vouloir user de ce moyen. Après deux semaines de grève durant lesquelles le ministre reste de marbre, l’ANEEQ appelle à un « repli stratégique ». En revanche, en avril 1989, la réforme de la loi sur les prêts et bourses apporte de nombreuses améliorations au régime, répondant à plusieurs revendications de la grève.

1990 : PREMIER DÉGEL DEPUIS 1968

Le 19 décembre 1989, le gouvernement annonce le dégel des frais de scolarité : il les fait passer de 500 \$ à 1200 \$ en deux ans à partir de l’automne 1990, en plus d’offrir une marge de manœuvre de 10 % aux universités pour percevoir des frais afférents.

La Fédération des étudiants et étudiantes du Québec (FEEQ, ancien nom de la Fédération étudiante universitaire du Québec) propose alors l’instauration de l’Impôt postuniversitaire (IPU), mécanisme qui reporterait le paiement des frais de scolarité lorsque l’étudiant ou l’étudiante aurait trouvé un emploi. Cette idée séduit le ministre Ryan, qui prend connaissance de cette mesure lors d’un déjeuner (j) avec la Fédération des associations étudiantes du Campus de l’Université de Montréal (FAECUM). Finalement, l’IPU ne sera heureusement pas retenue par le ministre.

Un compromis est trouvé entre les deux associations nationales : l’ANEEQ renonce temporairement à sa revendication de gratuité scolaire et la FEEQ met de côté son projet d’IPU. Le 14 février une manifestation nationale rassemble près de 10 000 personnes. En revanche, le 24 février, on compte seulement 8 mandats de grève obtenus; le 10 mars, le décompte n’est que de 12. En date du 29 mars, on recense dix cégeps en grève, une seule association ayant effectué plus de 10 jours de débrayage. Le mouvement, éclaté, mal coordonné et inégal selon les régions, périclité.

La grève étudiante n’ayant pas soulevé la communauté étudiante elle fut un échec lamentable.

1996 : UNE GRÈVE GÉNÉRALE ROTATIVE

Le gouvernement annonce en septembre 1996 qu’il prévoit augmenter les frais de scolarité de 30 %. Le 24 octobre, le Mouvement pour le droit à l’éducation (MDE) déclenche la grève et organise une première manifestation qui rassemble un millier de personnes. Au total 43 cégeps

Par « grève », on entend une perturbation volontaire et collective des cours par les étudiants et étudiantes regroupé-e-s dans une association étudiante, dans le but de faire valoir des revendications qui ne sauraient être entendues autrement. Quant au terme « générale », il évoque l’idée qu’une large proportion de la communauté étudiante du Québec participe au mouvement de grève. Quant au qualificatif « illimitée », il vient préciser le degré de confrontation avec le gouvernement : il ne s’agit pas de faire la grève pendant un temps infini, mais plutôt *indéterminé* à l’avance, c’est-à-dire jusqu’à la satisfaction des revendications. La grève dans une institution s’arrêtera donc quand les membres d’une association étudiante en décideront ainsi. Durant le conflit, un minimum des assemblées générales sont nécessaires afin de confirmer ou non la poursuite de la grève et les nouvelles orientations à lui donner.

La fin des hausses de frais : premier pas vers la gratuité scolaire

ANNA PERRAUIT, ÉTUDIANTE EN HISTOIRE DE L’ART

Alors que les étudiants et étudiantes du Québec se mobilisent afin de contrer l’augmentation drastique des frais de scolarité annoncée par le gouvernement Charest, il importe de continuer la discussion sur la gratuité scolaire. Ce projet souvent attaqué et qualifié d’utopiste est en vérité tout à fait réaliste et même relativement facile à appliquer, supposant bien entendu un changement important de nos choix de société.

MAGASINER SON ÉDUCATION

L’éducation est la base d’une société; elle permet la transmission de différents savoirs, du patrimoine culturel et, surtout, elle favorise la formation d’une pensée critique. De plus en plus, ce droit fondamental devient une marchandise que les élèves peuvent acquérir selon leurs moyens et les revenus deviennent un élément majeur décidant du champ d’études ou de leur prolongement. Ceux et celles qui en ont les moyens ont l’embarras du choix tandis que les autres se voient forcer de rayer des options, poussé-e-s à entrer le plus rapidement possible sur le marché du travail. Pour qui choisit une longue formation universitaire, on fait miroiter l’image d’un diplôme prestigieux à la fin; or, souvent, ce diplôme ne garantit pas du tout l’obtention d’un emploi, surtout pas d’un emploi qui serait assez bien rémunéré pour rembourser les dettes phénoménales accumulées au cours des nombreuses années d’études.

LA GRATUITÉ SCOLAIRE : UN PROJET RÉALISTE

La gratuité scolaire est une prise en charge totale des coûts de l’éducation par l’État. Cette politique suppose donc un réinvestissement important en éducation de la part de l’État en question qui utilise souvent les augmentations de frais dans le but de réduire sa propre participation, comme c’est arrivé entre 1988 et 2002 : alors que la part du financement venant des étudiantes et des étudiants est passée de 5,4% à 9,5%, celle de l’État a diminué de 87% à 71%. Présentement, la gratuité scolaire à tous les niveaux au Québec coûterait environ 700 millions de dollars, somme qu’il est possible d’aller chercher en effectuant certains choix somme toute assez simples : en cessant d’accorder des baisses d’impôt aux riches de 950 millions comme c’est arrivé en 2007 ou encore en utilisant le budget alloué aux universités pour assurer la qualité de l’enseignement au lieu de le faire disparaître dans des fonds de recherche profitant souvent à des firmes privées, pour ensuite crier au sous-financement. Non seulement ce projet de gratuité est économiquement possible, mais il est aussi socialement équitable, permettant un accès à une éducation de qualité à tous et toutes, indépendamment du milieu de vie et du revenu.

UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Ce serait effectivement utopiste de penser que l’instauration de cette politique se fera du jour au lendemain : l’impressionnante fermeture d’esprit du gouvernement actuel y est pour quelque chose, mais la gratuité scolaire est d’abord un choix à faire ensemble qui définira notre société : désire-t-on réellement que le Québec de demain ressemble à un monde où règne la logique du chacun-pour-soi, où courent dans tous les sens des employé-e-s, milles-pattes en robe de bal ne désirant que se désolidariser de la société pour faire fortune dans un monde où absolument tout est monnayable?

La lutte actuellement en cours contre la hausse des frais n’est qu’un premier pas vers la gratuité scolaire, qui n’est elle-même qu’un pas vers une société plus égalitaire, solidaire et juste. C’est en réfléchissant que nous imaginons une société meilleure, c’est en combattant que nous l’obtenons.

^[1] Sources : Marc Dadoud, Philippe Hurteau (IRIS), Gratuité scolaire et réinvestissement post-secondaire : trois scénarios d’applications, Octobre 2007
Eric Martin et Simon Tremblay-Pépin (IRIS), Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité?, mai 2011